

# Notre lycée a choisi **CRISTAL WEB** pour la gestion des manuels scolaires

Par Madame Brigitte MONTANERA, Intendante au Lycée Auguste Renoir à Cagnes sur Mer.

**Michel HUSSHERR (MH) :** Pourquoi avez-vous choisi Cristal puis Cristal Web pour la gestion de vos manuels scolaires ? Quels avantages pensez-vous retirer de Cristal Web ?

**Brigitte MONTANERA (BM), Intendante :** Il n'existait pas d'outil de gestion du prêt des manuels scolaires dans l'établissement. À la mise en place de la gratuité du prêt des manuels par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, en septembre 2000, le lycée Renoir comptait 2100 élèves ce qui faisait environ 21 000 manuels à gérer. Cet outil allait surtout me donner rapidement un état des stocks.

Cristal web nous permet d'utiliser Cristal de n'importe quel point de l'établissement (local de stockage, vie scolaire, gestion, CDI) sans achat de licence, que ce soit pour la consultation ou pour la saisie.

**MH :** Comment s'est passée la mise en route et le travail avec les collègues ?

**BM :** La restitution à «l'ancienne» en juin 2009 a été tellement pénible que tout le monde s'est réjoui de la livraison des livres pré-étiquetés en août 2009 et de la distribution avec Cristal en septembre 2009. Ce mode de fonctionnement a permis de bien répartir les tâches pour un fonctionnement harmonieux de l'équipe.

**MH :** Comment s'organisent l'attribution et la restitution aux élèves ?

**BM :** Le calendrier est établi par la vie scolaire. À la rentrée, les élèves se présentent dès le premier jour avec le professeur principal pour la distribution. Pour la restitution, les élèves des classes de seconde se présentent avec leur professeur principal ; les élèves des classes de premières et terminales ont eu une semaine pour venir restituer leurs manuels en fonction de leur convocation aux épreuves du baccalauréat. Selon

notre politique de pénalités, Cristal précise les montants dus aux élèves et automatise les lettres de rappel.

**MH :** Comment estimez-vous le gain de temps procuré par l'étiquetage des manuels et l'informatisation du prêt ?

**BM :** L'étiquetage des manuels par la librairie LDE avant la livraison et la mise à jour du stock sont un gain de temps considérable pour une tâche



fastidieuse. La première année, les étiquettes ont été éditées et livrées par la LDE pour le stock utilisable existant et le stock a été également mis à jour par la LDE. L'informatisation du prêt, hormis le gain de temps, permet d'attribuer le livre N°L à l'élève E ; il ne peut donc plus y avoir de contestation possible. Les imprimés prévus dans l'application web sont également très intéressants et permettent un gain de temps important sur la gestion des livres non restitués et sur l'état instantané du stock (bons d'attribution, de restitution, tableau des ouvrages attribués, lettres de rappel...).